
Comité Technique Ministériel du 10 juillet

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

En cette période où chaque salarié aspire à quelques semaines de repos, il est intéressant de revenir quelques instants sur les derniers mois écoulés au sein des ministères économiques et financiers.

En un an, le Comité Technique Ministériel s'est réuni cinq fois avec, fait exceptionnel, pour deux d'entre eux, la présence des ministres.

Cela pourrait traduire un renforcement du dialogue social à Bercy, comme d'ailleurs le bilan social de l'année 2013 le souligne à grands traits.

L'appréciation de **FO Finances** est tout autre, en premier lieu la présence ministérielle était essentiellement liée, c'est bien la moindre des choses, à la présentation du budget, et à l'arrivée de la nouvelle équipe dans ces murs.

Pour le reste, le dialogue social aura surtout tourné à la question que nous pouvons résumer par la formule « comment organiser l'agenda social ? », question certes importante mais qui n'a jamais permis d'apporter des réponses aux attentes des agents.

Pendant la même période, des dossiers majeurs ont connu des évolutions significatives.

Ce fut d'abord la mise en oeuvre de la Loi de Finances 2014 avec la poursuite des suppressions d'emplois, le maintien du gel de la valeur du point d'indice, la baisse continue des promotions internes, la réduction des crédits de fonctionnement et d'investissement.

Les conséquences en sont aujourd'hui connues : détérioration des conditions de travail, mal être au travail croissant avec risques psycho-sociaux accrus, perte du pouvoir d'achat.

Au final, cette politique d'austérité est suicidaire économiquement et socialement, elle conduit inévitablement à la destruction du service public.

Ce fut également et dans le prolongement des décisions de cette Loi de Finances, la mise en oeuvre dans les directions des plans stratégiques.

Les agents ont clairement dénoncé, non seulement les modalités de leur élaboration, mais encore plus leur contenu. Pour certaines directions, cette démarche consiste à remettre en question leur existence ou à préfigurer une administration virtuelle, bien loin des attentes des usagers.

Il aura fallu attendre 18 mois à la Douane, et une journée de grève historique le 20 mars dernier, pour qu'enfin une porte de négociation s'entrouvre, même s'il est encore beaucoup trop tôt, pour savoir si cela suffira à réamorcer un dialogue directionnel.

C'est pourquoi notre Fédération et notre syndicat national réaffirment que toutes les discussions en cours doivent se prolonger au niveau ministériel.

Ces derniers mois la MAP a disparu des débats, en revanche à notre connaissance, aucune mesure de la MAP n'a été ajournée. Ainsi après la RGPP, la MAP laisse derrière elle les cendres du service public qu'elle a voulu soi-disant réformer.

C'est dans ce contexte, que les agents de la DGCCRF sont laissés à leur triste sort au sein des directions interministérielles.

Ce n'est pas en achetant la paix sociale pour quelques centaines d'euros supplémentaires sur leur régime indemnitaire et par un chantage à la signature que vous répondrez à leurs revendications de sortie de celles-ci.

Pour **FO Finances** et son syndicat national, rien n'est réglé et la revendication demeure.

Autre dossier qui a accaparé nos emplois du temps, la mutualisation des fonctions support. Sans revenir sur la méthode par laquelle les fédérations ont eu accès à l'information, l'important aujourd'hui est d'avoir un suivi régulier de ce dossier aux implications multiples et avec des conséquences pour les agents concernés loin d'être négligeables.

Ces derniers mois auront été également marqués par le fiasco le plus retentissant qu'ait eu à connaître nos ministères depuis de longues années à savoir l'abandon du projet de l'ONP.

Sans revenir sur les causes de cet échec, qui est tout sauf surprenant pour **FO Finances**, il vous appartient aujourd'hui de répondre aux agents qui demeurent aujourd'hui dans l'expectative quant à leur devenir.

Le texte soumis à l'examen de ce CTM matérialise la nouvelle orientation du service, **FO Finances**, ne peut que souhaiter que les agents et leurs représentants soient à l'avenir non seulement mieux considérés mais aussi écoutés quand ils s'expriment sur l'exercice de leurs missions.

Quant au dossier de l'amiante, **FO Finances** prend acte bien entendu des annonces récentes concernant le suivi médical des agents du Tripode. Mais combien d'années perdues sur un sujet de santé publique où l'État employeur ne veut toujours pas assumer l'intégralité de ses lourdes responsabilités, qui passe par la reconnaissance comme site amianté du Tripode de Nantes.

FO Finances reviendra en séance sur le projet d'accord ministériel sur la prévention des RPS.

D'ores et déjà, en l'état le texte présenté au dernier groupe de travail est inacceptable. D'abord en se refusant à aborder les causes telles que les suppressions d'emplois, les restructurations permanentes, la charge de travail dans les services. Le ministère veut s'octroyer le rôle du pompier alors qu'il est le « pyromane » ! Ensuite, rien dans le projet n'esquisse le début d'une concrétisation des engagements pris par le Ministre le 30 avril dernier dans cette même instance sur les moyens. En résumé, le ministère est non seulement un pyromane qui met le costume de pompier mais sa lance à eau ne fonctionne pas !

Ce CTM sera l'occasion d'entériner de nombreux textes sur l'organisation des futures élections professionnelles.

A cette occasion, un premier bilan de la loi sur la représentativité du dialogue social peut être

dressé. **FO Finances** ne vous surprendra pas en réaffirmant que cette loi n'était pas bonne, ni pour le dialogue social, ni pour l'indépendance et encore moins pour le pluralisme syndical.

Aujourd'hui, le constat est largement partagé : les instances telles que celle qui nous réunit aujourd'hui ne sont plus des lieux d'échanges et de débats mais de simples recueils d'avis sur des textes généraux.

Comme **FO Finances** l'exprimait au CTPM d'alors, le 1^{er} juin 2011, les nouvelles règles permettent à une organisation syndicale sans réseau d'adhérent, sans représentativité dans les directions nationales et locales de Bercy, sans élu aux CAP, d'avoir une représentativité du simple fait de sa présence à l'élection au CTM. Curieuse conception de la démocratie syndicale !

De la même façon, **FO Finances** conteste les modalités de répartition des droits syndicaux au niveau de la Fonction Publique, refusant d'intégrer les résultats dans les Comités Techniques de proximité, contrairement à ce que la loi a prévu en rendant l'élection de cette instance obligatoire, à l'instar de celle de niveau ministériel.

Pour toutes ces raisons, et en cohérence avec sa position exprimée en 2011, notre Fédération ne participera pas au vote de ces points soumis à l'ordre du jour.

A quelques semaines, de la présentation du projet de Loi de Finances 2015, et alors même que le Parlement est en train de voter un PLF rectificatif 2014 amputant de plusieurs millions d'euros nos ministères, **FO Finances** vous rappelle sa revendication d'arrêt de toutes les suppressions d'emplois dans un ministère prioritaire pour le recouvrement des taxes et impôts, pour la sécurité du consommateur, pour le développement des échanges économiques, pour la lutte contre les fraudes économiques, fiscales et industrielles. En cela les lettres plafonds adressés à chaque ministère, qui vont certainement confirmer les 2500 suppressions d'emplois annuels pour les directions de Bercy sont inacceptables.

Au regard des attentes des personnels, **FO Finances** réaffirme son exigence d'un budget action sociale et hygiène, sécurité et santé au travail maintenu à un haut niveau.

FO Finances soucieux du devenir de la protection sociale complémentaire des agents de nos ministères, vous demande d'inscrire à l'agenda social ce dossier, comme il l'était initialement au premier semestre avant sa disparition sans aucune explication.

Dès la rentrée, d'autres dossiers d'importance pour la vie professionnelle des agents viendront en débat en plus de ceux toujours en cours : la réforme territoriale, le débat sur la révision des missions de l'État.

FO Finances prendra toutes ses responsabilités dans ces débats dans le respect de l'intérêt des agents de ce ministère et le maintien d'un service public économique, financier et industriel républicain au service de tous les citoyens.



**PRIORITÉ
AUX AGENTS**